

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22/04/2026

Présents : CHAUVIN Eric, DESMAISON Jean-Luc, GARCIN Nicolas, KREMER Laurence, MARTIN Geneviève, MICHAUD Luc, MILLET Damien, ROUSSY Véronique, VALLET Patricia.

Excusés : DEPLACE Christophe, donne pouvoir à MICHAUD Luc
PERRIN Sophie, donne pouvoir à ROUSSY Véronique

Secrétaire de séance : VALLET Patricia

9 présents, 11 votants

M. le Maire, Nicolas Garcin, ouvre la séance à 20h.

1 - Budget primitif 2026

Après préparation par la commission communale des finances, Monsieur le Maire et Damien MILLET (3ème adjoint) présentent aux élus un projet de budget primitif pour 2026 :

Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement reportées pour l'année 2026 sont évaluées sur les réalisations 2025.

A noter quelques évolutions qui concernent les coûts estimés par l'ONF (abattage et débardage), l'évolution du tarif des assurances et des indemnités des élus.

Les dépenses liées à la scolarisation des enfants sur Montain / Plainoiseau (50.000 € pour le Syndicat intercommunal à vocation scolaire) et le coût du transfert de compétences à la communauté de commune Bresse Haute Seille (périscolaire, élévation, curage et fauchage des voiries, etc ..., soit 45.000 €) représentent 30 % du budget de fonctionnement.

Les recettes de dotations d'état et de reversement de la part communale sur les taxes foncières sont la principale ressource de la commune de Lavigny. Elles représentent 75 % des recettes.

Le Budget 2026, après report de l'excédent de fonctionnement 2025 de 33.241 €, est équilibré à 298.418 €.

Budget d'investissement

Les remboursements d'emprunt liés à la restructuration de la mairie et l'évolution de l'éclairage public sont couverts par les loyers des logements communaux.

Un excédent d'environ 18.000 € est en réserve et pourra faire l'objet d'investissements en 2027.

Les priorités d'investissements seront évaluées prochainement pour établir les demandes de subventions correspondantes dès l'automne 2026.

La proposition de budget de fonctionnement et d'investissement pour 2026 est adoptée à l'unanimité par les élus.

2 - Affectation du résultat 2025

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal que l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 25.605,47 €.

Et les résultats antérieurement reportés sont constitués d'un excédent de fonctionnement de 51.104,93 €.

Les résultats cumulés s'élèvent donc à un excédent de fonctionnement de 76.710,40 €.

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat.

La section d'investissement présente un besoin de financement de 43.469,33 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation à l'excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) 43.469,33 €
- affectation à l'excédent reporté (report du solde à la section de fonctionnement) 33.241,07 €.

La proposition de l'affectation du résultat 2025 est adoptée à l'unanimité par les élus.

3 - Cérémonie du 8 Mai

La Cérémonie du 8 Mai se tiendra à 11h30 au Monument aux Morts. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié à la salle communale.

4 - Contrat employé communal

Il est indiqué que le contrat de Quentin Répécaud prendra fin le 13 Mai 2026 et qu'un nouveau contrat saisonnier d'une durée de six mois sera établi à compter du 14 Mai.

Le nouveau contrat de Quentin Répécaud est adopté à l'unanimité.

5 - Usage du bruit

Est soumise la question d'une révision de l'arrêté municipal du 30 mai 2001, définissant - pour rappel - comme suit les horaires d'utilisation des divers outillages bruyants : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 10h à 12 h et de 15 h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas modifier l'arrêté.

6 - Questions diverses

Mairie

Ménage des locaux, Laure BARBAUD sera employée par la Mairie pour effectuer des tâches de ménage à raison de deux heures par semaine, à compter du 1er Mai. Elle sera engagée dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 36 Mois.

Congés du secrétaire de mairie, Patrice GENTILE prend ses congés de printemps. En conséquence, la mairie reste fermée au public du samedi 25/04 au mardi 12/05 (dernier jour ouvré vendredi 24/04, ouverture normale dès le mercredi 13/05, voir lavigny-info du 13/04/2026).

Convention secrétaire de mairie partagé avec Nevy-sur-Seille, Patrice est employé à mi-temps par chacune des deux communes. Une convention relative au partage des frais de téléphonie et de protection sociale complémentaire est en cours d'établissement.

Protection contre l'incendie Rosnay, pour remplir les obligations légales de DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) le réservoir déjà existant au lieu-dit "Chez les Gindres" a été remis aux normes, une citerne enterrée a été installée au lieu-dit "Clos Jeunet" en mutualisation avec la commune de Voiteur pour cause d'imbrication des territoires communaux respectifs, il reste encore à implanter 2 réservoirs sur le plateau de Rosnay.

Des discussions sont en cours pour envisager l'achat d'une parcelle pour l'implantation d'une première bache de 120 m³ au lieu-dit "Sur la Roche", avant d'envisager la finalisation du projet avec l'implantation du dernier réservoir au lieu-dit "Grange Bedou".

Carte jeunes, la commission communale "animation jeunesse" devra se réunir prochainement, en vue de la préparation des opérations de proposition de mise à disposition gratuite (donc offerte par la commune) de la Carte Avantages Jeunes à la rentrée de septembre 2026.

Gestion salle communale, réservations, établissement des documents de location, et gestion de la salle communale sont maintenant du ressort de Véronique ROUSSY et de Jean-Luc DESMAISON (suppléant). Ces informations seront bientôt présentes sur la Fiche Pratique 2026 actualisée, qui, finalisée, sera distribuée à tous les habitants.

Structures extérieures

Communauté de Communes Bresse Haute Seille, depuis le 16 avril (date du conseil communautaire d'installation des instances intercommunales) Stéphane LAMBERGER, maire de Bletterans, est le nouveau président de la CCBHS.

La création de 12 commissions intercommunales est au programme, dont la teneur doit être définie prochainement et dont il faudra désigner des délégués pour la commune de Lavigny.

Projet Grand Site, Jérôme TOURNIER, maire de Domblans, est vice-président de la commission intercommunale "Tourisme et Grand Site".

L'appellation "Projet Grand Site", décrochée à l'entrée de l'hiver après une dizaine d'années de travaux préparatoires ouvre maintenant la porte à 4 années de mise en place d'un programme d'actions dont les premières réunions doivent intervenir prochainement.

Les propositions d'inscription sont diffusées aux élus désireux de s'impliquer dans les trois premiers groupes de travail suivants :

- observatoire photographique des paysages,
- charte architecturale et paysagère,
- créer des mobiliers marqueurs du PGS..

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 7 Mai à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 22 h 25.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal pour permettre une information rapide aux habitants. Sa validité et son officialisation restent soumises, d'une part à la validation des délibérations par la Préfecture et le contrôle de la légalité, et d'autre part à son approbation lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Lavigny, le 30/04/2026

Le Maire, Nicolas GARCIN.

